

Rappel des principales conditions générales de vente

Conditions de la vente

La vente est faite aux enchères verbales et au comptant.

Les lots sont adjugés au profit de l'enchérisseur le plus offrant. L'acheteur doit être muni de tout justificatif de son identité, et le cas échéant, de son activité professionnelle.

Pour les lots expertisés :

Les indications données engagent la responsabilité de l'expert.

Les descriptions sont données à titre indicatif ; elles ne sont pas contractuelles. Elles appellent donc à être vérifiées par l'acquéreur. Celui-ci doit s'informer de l'état du bien, il lui appartient de le visiter. S'il n'a pas accompli les diligences habituelles et normales, il ne pourra être reproché au vendeur de ne pas l'avoir informé.

Pour les ventes avec exposition de biens de valeur :

Après paiement total du prix de vente, une facture, une situation de paiement, une autorisation d'enlèvement et, le cas échéant, un certificat de vente de véhicule vous seront remis.

Les ventes du Domaine sont organisées selon les modalités décrites dans le Cahier des clauses administratives générales et les Conditions générales de vente disponibles sur le site internet des ventes du Domaine (encheres-domaine.gouv.fr) ou auprès du Commissariat aux ventes.

Frais de vente

La taxe domaniale forfaitaire s'élève à 11 %.

Ordre d'achat

Si vous ne pouvez pas assister à la vente, il vous est possible de nous faire parvenir au plus tard le 23/10/2019 à 12h sur internet.

Véhicules

Les véhicules vendus sans contrôle technique et sans certificat d'immatriculation sont à enlever sur plateau et les véhicules placés en fourrière sont dépourvus de clés sauf mention contraire indiquée dans le lot.

Pour ces derniers, des frais de garde au tarif en vigueur sont à payer dès le lendemain de la vente au gardien de fourrière.

Vente en direct sur Internet

Vous pouvez suivre la vente et porter des enchères par voie électronique en respectant la procédure préalable d'inscription et d'authentification ainsi que l'ensemble des conditions générales d'utilisation.

Paiement

Le jour de la vente, les lots adjugés jusqu'à 300 € doivent être réglés en totalité. Au-delà, en l'absence de paiement total, il est exigé un acompte de 10 % du prix et le paiement du prix de vente devra avoir lieu au plus tard le 8ème jour suivant la vente et avant enlèvement des lots.

Sécurité

En application du plan VIGIPIRATE, un contrôle visuel du contenu des sacs sera effectué à l'entrée de la salle d'exposition et de la salle des ventes. La capacité de la salle des ventes est limitée à NOMBRE places. Au-delà de ce nombre, le renouvellement des entrées se fera en fonction des sorties définitives.

Séance du 24/10/2019 à 11h00 : Lots 1 à 35

Service remettant / lieu de dépôt : RSMA GUADELOUPE
97122, BAIE MAHAULT

La Jaille

Tél : 0590407561 Contact : Mr SUIRE

Visite et enlèvements sur rendez-vous.

Matériel d'atelier - Remorque immatriculée - Véhicule de tourisme

| | |
|----------------|---|
| Lot N°1 | LOT DE 2 PERCEUSES A COLONNE EN ETAT DE MARCHE <i>Mise à prix : 250.00 €</i> |
| Lot N°2 | LOT DE 3 SERVANTES D'ATELIER VIDE <i>Mise à prix : 150.00 €</i> |
| Lot N°3 | COMPRESSEUR MOBIL 50L (6) CP 052. EN ETAT DE MARCHE. RESISTANCE DE CUIVE A VERIFIER <i>Mise à prix : 100.00 €</i> |
| Lot N°4 | COMPRESSEUR MOBIL 200L (2) CP 702 .ETAT DE RESISTANCE DE LA CUIVE A VERIFIER <i>Mise à prix : 100.00 €</i> |
| Lot N°5 | COMPRESSEUR MOBIL 200L (3) CP 305. EN ETAT DE MARCHE.RESISTANCE DE LA CUIVE A VERIFIER <i>Mise à prix : 100.00 €</i> |
| Lot N°6 | COMPRESSEUR MOBIL 200L (5) CP 128. EN ETAT DE MARCHE. RESISTANCE DE LA CUIVE A VERIFIER. <i>Mise à prix : 100.00 €</i> |
| Lot N°7 | COMPRESSEUR MOBIL 200L (4). CP 13-537. EN ETAT DE MARCHE. RESISTANCE DE LA CUIVE A VERIFIER. <i>Mise à prix : 100.00 €</i> |
| Lot N°8 | COMPRESSEUR MOBIL 500L CP 157; EN ETAT DE MARCHE. RESISTANCE DE LA CUIVE A VERIFIER <i>Mise à prix : 150.00 €</i> |





Séance du 24/10/2019 à 11h00 : Lots 1 à 35

Service remettant / lieu de dépôt : RSMA GUADELOUPE
97122, BAIE MAHAULT

La Jaille

Tél : 0590407561 Contact : Mr SUIRE
Visite et enlèvements sur rendez-vous.


Matériel d'atelier - Remorque immatriculée - Véhicule de tourisme

| | |
|---|---|
| <p>Lot N°9</p>  | <p>PONT ELEVATEUR 2 COLONNES; BOITIER ELECTRIQUE HS</p> <p>Mise à prix : 300.00 €</p> |
| <p>Lot N°10</p>  | <p>REMORQUE DOUBLE ESSIEU. MOIROUD ECO350VB, aucune, imm. AF-031-KD, n° de série VLVEC035000008409, 1ère mise en circulation 17/11/2009.</p> <p>Mise à prix : 900.00 €</p> |
| <p>Lot N°11</p>  | <p>RENAULT Clio, Gazole, imm. BZ-571-KY, n° de série VF1BR2VOH46432963, 1ère mise en circulation 23/12/2011, 74537 kms</p> <p>Mise à prix : 1100.00 €</p> |
| <p>Lot N°12</p>  | <p>RENAULT Kangoo, Gazole, imm. CD-208-FG, n° de série VF1KW25B547023540, 1ère mise en circulation 27/03/2012, 102839 kms Portes arrière droite enfoncée, vitres arrières cassées.</p> <p>Mise à prix : 2300.00 €</p> |

Séance du 24/10/2019 à 11h00 : Lots 1 à 35


Service remettant : RECTORAT GUADELOUPE
Lieu de dépôt : RECTORAT GUADELOUPE
97139, LES ABYMES
PARC D ACTIVITE DOTHEMARE BP 480
Tél : 0690414039 Contact : MrBORDERAN
Sur RDV

Jardinage/ bricolage

| | |
|--|---|
| Lot N°13  | Auto laveuse NILEEISK ALTO En bon état <i>Mise à prix : 300.00 €</i> |
| Lot N°14 | Tondeuse autoportée MTD; en bon état; <i>Mise à prix : 300.00 €</i> |
| Lot N°15 | Tondeuse autotractée HONDA SOLO 553K <i>Mise à prix : 150.00 €</i> |


Service remettant : TGI POINTE A PITRE greffe
Lieu de dépôt : BRIGADE DE GENDARMERIE
97160, LE MOULE
Route de sergent
Tél : 0590224841 Contact : Mr TIVOLLIER
Sur rendez-vous.

2 à 3 roues

| | |
|--|---|
| Lot N°16  | YAMAHA SCOOTER, Essence, imm. BA-602-DR, n° de série JYASJ061000045454, 1ère mise en circulation 14/11/1987. <i>Mise à prix : 300.00 €</i> |
|--|---|



Service remettant : Ministère de l'intérieur SG/DRH/SDASAP/BAFED
Lieu de dépôt : PREFECTURE REGION GUADELOUPE
97100, BASSE TERRE
0 RUE ANTOINE DE LARDENY
Tél : 0590993868 Contact : LUQUET
Visite et enlèvement sur rendez-vous.

Véhicule de tourisme

| | |
|--|---|
| Lot N°17  | Le véhicule est non roulant. Chocs et rayures constatés. RENAULT Clio; Essence; imm. BG-300-VL; n° de série VF1CR1P0H38978937; 1ère mise en circulation 05/05/2008; 110632 kms <i>Mise à prix : 700.00 €</i> |
|--|---|

Service remettant / lieu de dépôt : **DIRECTION REGIONALE DES DOUANES
GUADELOUPE
97100, BASSE TERRE
151 ALL MAURICE MICAUX
Tél : 0590997590 Contact : MME ALCIDE
sur RDV.**



Véhicule de tourisme - Utilitaires

| | |
|--|--|
| <p>Lot N°18</p>  | <p>1910GUADBA00805</p> <p>FORD Fiesta, Essence, imm. EK-028-GF, n° de série WFOHXXWPJH7YO9793, 1ère mise en circulation 08/10/2007, 40250 kms Bon état général</p> <p><i>Mise à prix : 1000.00 €</i></p> |
| <p>Lot N°19</p> | <p>FORD Fiesta, Gazole, imm. DZ-121-TS, n° de série WFOHXXWPJH7K18168, 1ère mise en circulation 08/10/2007. Cadran digital cassé, ne permettant pas d'afficher le kilométrage</p> <p><i>Mise à prix : 800.00 €</i></p> |
| <p>Lot N°20</p> | <p>RENAULT Clio, Gazole, imm. ER-045-FR, n° de série VF1BB8MO540074914, 1ère mise en circulation 02/12/2008.70293 kms</p> <p><i>Mise à prix : 1000.00 €</i></p> |
| <p>Lot N°21</p>  | <p>RENAULT Kangoo, Gazole, imm. DJ-214-JK, n° de série VF1KCOSAF37889871, 1ère mise en circulation 25/10/2007 133196 kms</p> <p><i>Mise à prix : 1200.00 €</i></p> |
| <p>Lot N°22</p> | <p>PEUGEOT Expert, Gazole, imm. CV-706-TV, n° de série M1OPGTVP0041351, 1ère mise en circulation 13/06/2013, 50468 kms</p> <p><i>Mise à prix : 1500.00 €</i></p> |
| <p>Lot N°23</p> | <p>RENAULT Trafic, Gazole, imm. ER-073-FR, n° de série VF1FLBHA69Y312808, 1ère mise en circulation 12/01/2009, 72569 kms. Chocs légers, sur carrosserie.</p> <p><i>Mise à prix : 1200.00 €</i></p> |

Séance du 24/10/2019 à 11h00 : Lots 1 à 35

Service remettant : EFS (Etablissement Français du Sang) GUADELOUPE
Lieu de dépôt : Etablissement Français du Sang
97139, LES ABYMES
BD DE L HOPITAL
Tél : 0590471820 Contact : Mme BRIDE
Visites et enlèvements sur rendez-vous.

Véhicule de tourisme

| | |
|--|--|
| Lot N°24  | CITROEN Berlingo, Gazole, imm. 204 AZK 971, n° de série VF7GJ9HWC93500000, 1ère mise en circulation 12/02/2008.112967 kms <i>Mise à prix : 700.00 €</i> |
| Lot N°25  | CITROEN Berlingo, Gazole, imm. 70 AZH 971, n° de série VF7GJ9HWC93454090, 1ère mise en circulation 28/01/2008, 112889 kms <i>Mise à prix : 700.00 €</i> |



Service remettant : CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES ANTILLES
GUYANE
Lieu de dépôt : Chambres Régionales des Comptes
97139, LES ABYMES
Parc d'Activités La Providence Kann'Opé
Tél : 0590212691 Contact : Mr BOYER
Visites et enlèvements sur rendez-vous

Véhicule de tourisme

| | |
|-----------------|--|
| Lot N°26 | PEUGEOT Bipper, Gazole, imm. BS-745-BS, n° de série VF3AA8HSCB8141698, 1ère mise en circulation 27/07/2011, 92866 kms. <i>Mise à prix : 1000.00 €</i> |
|-----------------|--|

Service remettant : MAISON D'ARRET BASSE TERRE adm
Lieu de dépôt : MAISON D'ARRET DE BASSE-TERRE
97100, BASSE TERRE
BD GVN GAL FELIX EBOUE
Tél : 0590994427 Contact : Mme LIMIER
Visites et enlèvements sur rendez-vous.


Véhicule de tourisme

| | |
|--|--|
| Lot N°27  | DACIA Logan, Gazole, imm. DF-845-NN, n° de série UU1KSDOW539576196, 1ère mise en circulation 03/07/2008, 86529 kms <i>Mise à prix : 1200.00 €</i> |
| Lot N°28  | DACIA Sandero, Gazole, imm. BD-310-FV, n° de série UU1BSDEKP44259708, 1ère mise en circulation 17/11/2010, 52946 kms <i>Mise à prix : 1300.00 €</i> |

Séance du 24/10/2019 à 11h00 : Lots 1 à 35


Service remettant : DTPJJ 971 adm
Lieu de dépôt : Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
97139, LES ABYMES
Les Figuiers Petit Perou
Tél : 0590211842 Contact : MR GOLD-DALG
Visites et enlèvements sur rendez-vous.

Véhicule de tourisme

| | |
|--|--|
| Lot N°29 | RENAULT Trafic, Gazole, imm. DC-385-GG, n° de série VF1JLA4A3EY523920, 1ère mise en circulation 17/01/2014. Travaux à prévoir <i>Mise à prix : 1000.00 €</i> |
| Lot N°30 | RENAULT Twingo, Essence, imm. AG-868-KA, n° de série VF1CNAA0542155618, 1ère mise en circulation 01/12/2009. 84928 kms <i>Mise à prix : 1000.00 €</i> |
| Lot N°31  | TOYOTA Aygo, de couleur blanche. Essence, imm. DF-842-LA, n° de série JTDBG12CXON695219, 1ère mise en circulation 30/04/; 131746 kms <i>Mise à prix : 1000.00 €</i> |
| Lot N°32 | TOYOTA Aygo, de couleur bleue, Essence, imm. DF-754-LA, n° de série JTDBG12C4ON684846, 1ère mise en circulation 30/04/; 20812 kms <i>Mise à prix : 1200.00 €</i> |
| Lot N°33 | 1910GUADBA00982 TOYOTA Yaris verso ph1, Essence, imm. CZ-745-PL, n° de série VNKKD3D3360A053127, 1ère mise en circulation 16/10/; 72079 kms <i>Mise à prix : 1500.00 €</i> |

Service remettant / lieu de dépôt : ONCFS-AFB
97129, LAMENTIN
CHE DE BOYER
Tél : 0590992352 Contact : Mr GROLLEAU
Visites et enlèvements sur rendez-vous.

Utilitaires

| | |
|--|--|
| Lot N°34  | TOYOTA Hi lux, Gazole, imm. BA-553-NQ, n° de série AHTFR22GX06031827, 1ère mise en circulation 24/09/2010, 99794 kms. Carrosserie à revoir. <i>Mise à prix : 1500.00 €</i> |
|--|--|

Séance du 24/10/2019 à 11h00 : Lots 1 à 35

Service remettant : DIECCTE GUADELOUPE

Lieu de dépôt : DIECCTE

97139, LES ABYMES

RUE DE L ABREUVOIR

Tél : 0590805048 Contact : DELAMARE

Contactez le responsable du lieu de dépôt

Véhicule de tourisme

Lot N°35



CITROEN C3, Gazole, imm. BW-014-DY, Type VF7SC8HR0BW547011, n° de série M10CTRVP000V685, 1ère mise en circulation 10/10/2011, 94367 kms.

Mise à prix : 1000.00 €

CONDITIONS POUR ENCHERIR

Tout acheteur (personne physique ou morale), ou bénéficiaire d'une procuration doit pouvoir justifier de son identité au moyen d'une pièce d'identité avec photo ou d'un extrait Kbis (ou équivalent) de moins de 6 mois.

La principale activité mentionnée dans l'extrait Kbis détermine la nature des lots pour lesquels le professionnel pourra enchérir lorsque les lots sont réservés aux professionnels.

La participation aux ventes en direct sur Internet est soumise à une procédure d'inscription préalable.

Pour les particuliers, une pièce d'identité en cours de validité devra être envoyée dans les mêmes conditions.

L'adresse électronique fournie lors de l'inscription sera utilisée pour l'envoi des différents échanges et documents de vente (avis de paiement/ bordereau d'achat/ autorisation d'enlèvement). Pour les véhicules, le certificat de vente sera envoyé par courriel.

CONDITIONS D'ENLEVEMENT, DE VISITE ET D'ASTREINTE

Les ventes domaniales sont effectuées sans garantie.

L'acquéreur en contractant accepte de prendre les matériels ou marchandises en l'état, dans leur lieu de stockage.

Visite

Une exposition préalable permet aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente. Les conditions de visite sont indiquées pour chaque lot. Pour des raisons de sécurité, l'accès aux expositions organisées par les commissariats aux ventes est subordonné à la présentation d'une pièce d'identité. Il ne sera admis aucune réclamation, une fois l'adjudication prononcée, sur l'état des biens.

Enlèvement

A défaut d'indication particulière pour certains lots, le délai imparti à l'acquéreur pour procéder à l'enlèvement des objets vendus ne peut excéder 20 jours à compter du jour de l'adjudication. Le manquement à cette obligation entraînera la résolution de la vente. Le paiement sera conservé.

PAIEMENT

Frais de vente

L'adjudicataire paiera le prix principal de son enchère augmenté des frais. Pour les lots mis en vente aux enchères, les frais sont de 11 %. Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant le paiement de l'intégralité des sommes dues.

Paiement du prix

Le jour de la vente, les lots adjugés jusqu'à **300 €** doivent être réglés en totalité. Pour les ventes aux enchères verbales d'un montant supérieur, en l'absence de paiement total, il est exigé un acompte de **10 %** du prix (plafonné à 1 500 €). Le paiement du prix de vente devra avoir lieu au plus tard le 8ème jour suivant la vente et avant enlèvement des lots. Le manquement à une de ces obligations entraînera la résolution de la vente. L'acompte sera conservé.

Conditions spécifiques aux ventes en direct :

Paiement comptant jusqu'à **300 €** (par lot). Pour ceux supérieur à **300 €**, un acompte de 10% du prix devra être versé le jour de la vente. Provision de 10% Lors de l'inscription, l'internaute doit saisir sa carte bancaire pour une transaction 3DSecure non débitée de 2 euros. Pour sécuriser la transaction, une provision équivalente à 10% du montant prévisionnel des achats sera à saisir. La totalité de la somme laissée en provision sera prélevée le soir de la vente dans la limite du montant total dû à titre d'acompte. Il vous appartiendra de régler le solde sous 8 jours. Un courriel de la régie vous confirmera le montant dû.

Si vous voulez acquérir un véhicule et vous vous êtes fixé un budget de 5 000 €, vous devrez laisser une empreinte d'au moins 500 €. La totalité de la somme que vous aurez laissée en provision sera prélevée le soir de la vente dans la limite du montant total dû (taxe domaniale incluse) à titre d'acompte. Il vous appartiendra de régler le solde sous 8 jours. Un courriel de la régie vous confirmera le montant dû.

Vous avez choisi de provisionner 1 000 €. Vous avez obtenu un véhicule pour un prix adjugé hors taxe de 3 500 € (soit 3 885 € TDI). La somme de 1 000 € sera prélevée le soir de la vente. Il vous appartiendra de régler le solde, à savoir 2 885 € sous huit jours.

Vous avez choisi de provisionner 1 000 €. Vous avez obtenu un véhicule pour un prix adjugé hors taxe de 800 €. La somme de 888 € (prix de vente+taxe domaniale de 11%) sera prélevée le soir de la vente. Aucun solde ne devra être réglé.

Modes de paiement proposés

Pour des raisons de sécurité, les paiements en espèces ne sont pas acceptés. D'autres moyens de paiement sont proposés en ligne ou sur place. Lors de la vente :

- par carte bancaire : il est conseillé aux acheteurs de faire débloquer, le cas échéant, leur carte auprès de leur établissement bancaire ;
- par chèque à la caisse de la régie, libellé à l'ordre du comptable public désigné dans les CPV. Une pièce d'identité avec photographie sera demandée (art. L.131-15 CMF). Au-delà de 1 500 euros, un chèque de banque est exigé ; Dans les 8 jours de la vente :
 - à distance, par virement : les acquéreurs doivent tenir compte du délai de traitement des virements internationaux pour respecter le délai de paiement de 8 jours ou par carte bancaire à compter du lendemain de la vente en appelant la régie au xx xx xx xx xx ;
 - sur place, par carte bancaire ou par chèque (chèque de banque au-delà de 1 500 €) à la caisse de la régie ;
 - sur place, à la caisse de la régie.

CONDITIONS PARTICULIERES

Capacité maximale d'accueil de la salle des ventes conformément à la réglementation ERP (Établissement Recevant du Public) : 80 personnes.

Mesures de sécurité appliquées dans le cadre du plan VIGIPRATE : contrôle visuel du contenu des sacs à l'entrée de la salle d'exposition et de la salle des ventes. Outre ce contrôle, l'accès à la salle d'exposition est subordonné à la présentation d'une pièce d'identité.

RENSEIGNEMENTS

- Renseignements avant et après la vente : Commissariat aux ventes de GUADELOUPE – DESMARAIS 97100 BASSE TERRE (Tel : 06 90 55 36 25, Courriel : drfip971.pgp.domaine@dgifp.finances.gouv.fr).
- Renseignements comptables : Régie de recettes du CAV de GUADELOUPE .
BIC : BDFEFRPPCCT
IBAN : FR2030001000641A0000082
Horaires de paiement au guichet :
8h30-12h30
- Renseignements techniques : complémentaires auprès des services livranciers
- Commissaire aux ventes : Jean-paul Valerius
- Internet : encheres-domaine.gouv.fr

LEGENDE DES LOGOS



Les véhicules de fourrière sont vendus sans certificat d'immatriculation. En conséquence, il n'est pas possible de circuler avec ces véhicules avant d'avoir procédé aux formalités d'immatriculation. Ces formalités sont à la charge de l'acquéreur et sont décrites à l'article 12.B de l'arrêté du 9 février 2009 (ou à l'article 12.E pour les véhicules étrangers non réceptionnés au plan communautaire). Enlèvement sur plateau obligatoire.



Réservé aux Professionnels (RP). Biens réservés à une clientèle spécifique au vu de certains critères (sécurité des acheteurs, normes environnementales, quantités importantes, réglementation). La principale activité mentionnée dans l'extrait Kbis ou équivalent détermine la nature des lots pour lesquels le professionnel pourra enchérir.



Véhicule disposant d'un contrôle technique (CT) au jour de la vente. Une contre-visite peut être exigée : la date limite pour l'effectuer est alors indiquée dans le descriptif du bien.



Véhicule non réimmatriculable (NR), destiné à la destruction. Vente réservée aux centres agréés VHU. Aucun certificat de vente ne sera délivré.



Lots non conformes aux règles d'hygiène et de sécurité du travail. Vente réservée aux négociants en machines outils.